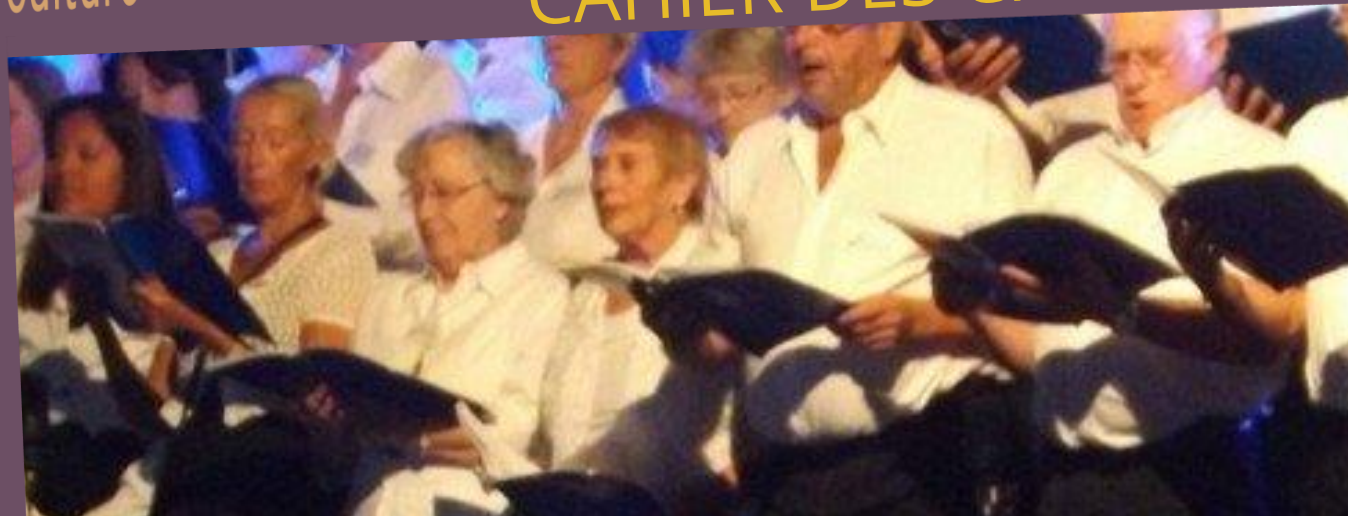


Pays Haut Languedoc et Vignobles

Culture

CAHIER DES CHARGES



LA REVOLTE DES VIGNERONS 1907



Un territoire de projets


Pays Haut Languedoc
et Vignobles

CONTEXTE

Depuis 2007, Le Pays Haut Languedoc et Vignobles L'Orchestre porte l'Orchestre du Pays qui est une aventure artistique collective tout à fait unique en Europe.

En effet, cette formation associe musique, chant et théâtre qui associent des professionnels afin d'encadrer aux mieux des musiciens et des choristes amateurs issus du territoire le faisant rayonner par le choix des scènes patrimoniales où ils se produisent.

Cet équilibre choyé confère à leur création une originalité, une sincérité, ainsi que l'assurance d'une fraîcheur artistique, toute particulière.

A ce jour 6 créations ont été mises en scène et jouées.

La composition de l'orchestre

**L'ensemble est dirigé par un chef d'orchestre
Encadré par une dizaine de professeurs de musique et
deux à trois professeurs de chants selon les besoins de la
création.**

65 choristes issus des villages et villes du territoire (Chœur Hommes et Chœur Femmes sopranes /alti)

70 instrumentistes : percussions, à la clarinette, au trombone, au tuba, au saxophone et à la trompette. Les musiciens ont un niveau conservatoire fin de cycle 2. Des CD de certains spectacles interprétés par l'Orchestre de Pays sont disponibles pour évaluer la prestation de l'Orchestre par le compositeur soumissionnaire.

LES CREATIONS de l'orchestre

Le secret de Firmin

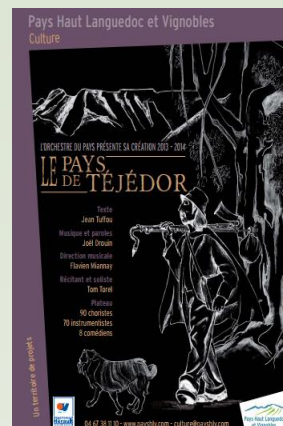
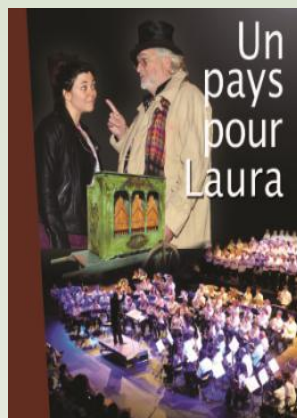
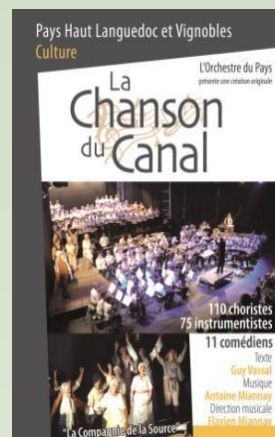
**Le clairon du gueux
1907**

La chanson de la croisade

La chanson du Canal

Téjedor

Un Pays pour Laura



OBJET du CAHIER DES CHARGES

L'Orchestre du Pays souhaite remettre à la diffusion le spectacle » *le clairon du gueux* « créé en 2008. Pour ce faire une ré-écriture de ce spectacle s'impose, elle portera sur axes suivants :

- **Composition musicale**
- **Ecriture du livret**
- **Mise en scène et interprétation**

L'œuvre sera **intitulée « La révolte des vigneronns 1907 »**
Contrairement au titre initial Le Clairon du Gueux

OBJET du CAHIER DES CHARGES

CREATION INITIALE	
Titre original	Le Clairon du Gueux
Auteur et metteur en scène	Jean Tuffou
Conteur	Joan Guers
Arrangements	Joanès Kotchian, Christopher Campbell, Laurent Picot, Philippe Casrell
Durée	1h10/1h20 mn tout confondu

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Culture

CAHIER DES CHARGES

« La révolte des vigneronns 1907 »

COMPOSITION MUSICALE et Arrangement Chants Traditionnels

- Réécriture des chants choisis dans le répertoire traditionnels à **3 voix** avec **une option 4 voix** si les effectifs du chœur le nécessitent.
 - ✓ Pour le **chant des femmes** (soprano), la tessiture maximale ne doit pas dépasser le «Sol aigu».
 - ✓ Pour le **chant des hommes** (basses), la tessiture maximale ne doit pas dépasser le « sol-fa » grave
- le répertoire musicale intégrera obligatoirement les **3 chants suivants** :
 - ✓ *La Vigneronne* »
 - ✓ *Gloire au 17^{ème}*
 - ✓ *Le Se Canta*

« La révolte des vignerons 1907 »

COMPOSITION MUSICALE et Arrangement Chants Traditionnels

- Le spectacle **se clôturera par le chant *Gloire au 17^{ème}*** avec une montée en puissance des chœurs pour le final
- **3 autres chants** devront être choisis par le compositeur parmi le répertoire traditionnel liés au événements de 1907.
- **Les 6 autres chants** pourront être :
 - choisis dans le répertoire traditionnel en lien avec les évènements soit
 - des textes issus des évènements mis en musique
- La musique de ces 9 chants pourra faire l'objet d'une **création musicale ou d'un arrangement** le choix est laissé au compositeur.

« La révolte des vignerons 1907 »

COMPOSITION MUSICALE et Arrangement Chants Traditionnels

- Chacun des 12 morceaux musicaux devra avoir une durée d'environ **3 minutes**
- Il sera demandé de veiller à ce que la **création musicale soit en adéquation avec la composition de l'Orchestre** de Pays
- Proposer une méthode de travail avec l'auteur
- **Durée** du spectacle (texte, musique & chants compris) **1H10/1H20** soit **40mn de musique**
ET
- **Forme synthétique du spectacle d'une durée de 15 à 20 mn sous forme de saynète.**

« La révolte des vignerons 1907 »

modalités

- Transmettre **Curriculum vitae** ainsi que des **extraits** audio de créations déjà réalisées sur un support CD ou une clef USB.
- Le coût de la prestation de création n'excédera pas **6000 €** au total et détaillera :
 1. La partie adaptation et la partie création
 2. d'autres moyens éventuellement nécessaires pour la mise en œuvre du projet
 3. Le suivi des répétitions avec les coûts de déplacements, d'hébergement

« La révolte des vigneronns 1907 »

écriture du livret et mise en scène

- Le dossier comprendra une **note d'intention** de 2 pages pour présenter l'approche abordée pour la révolte des Vignerons 1907 avec le déroulement historique.
- Transmettre **Curriculum vitae et extraits de créations** déjà réalisées
- Le coût de la prestation de création n'excédera pas **4000 €** au total et détaillera :
 1. La création et le nombre de morceaux
 2. La composition théâtrale nécessaire avec le coût
 3. D'autres moyens optionnels nécessaires pour la mise en œuvre du projet et le prestataire s'engagera sur la dimension économique du projet (utilisation éventuelle de supports telles que des documents visuels ou sonores d'archives),
 4. Les coûts d'accompagnement des comédiens pour la mise en scène, 8 répétitions et 3 représentations annuelles.
 5. Les coûts de déplacements, d'hébergement

« La révolte des vigneronns 1907 »

écriture du livret et mise en scène

- Il sera demandé de veiller à ce que la **création musicale et l'écriture soient en adéquation avec la composition de l'Orchestre** de Pays
- Proposer une méthode de travail avec le compositeur
- **Durée** du spectacle (texte, musique & chants compris) **1H10/1H20** soit **40mn de musique**
ET
- **Forme synthétique du spectacle d'une durée de 15 à 20 mn sous forme de saynète**

Partie Théâtrale

A voir selon la création 1 ou 2 comédiens voire une compagnie.

Possibilité aussi de mettre en scène le spectacle sans comédien, avec d'autres support tels que des documents d'archives visuels ou sonores.

« La révolte des vigneronns 1907 »

Interprétation

- Participation des candidats à une audition d'environ 20 minutes avec interprétation d'un texte proposé pour les comédiens.
- Transmettre Curriculum vitae et si possible des extraits d'autres prestations théâtrales /musicales.

PRODUCTION ET DIFFUSION

Cette création produite par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sera diffusée à l'échelle du territoire, du département et si nécessaire de la région afin de garder spécifiquement une approche territoriale.

Par ailleurs, il sera privilégié des lieux de diffusion valorisant le patrimoine de du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles; A titre indicatif les lieux de diffusion pourront être des caves viticoles

En moyenne 4 dates annuelles seront programmées par convention avec les municipalités, les communautés de communes, le département etc.

MODALITE de SELECTION

Suite à l'appel à candidature début septembre, les candidats transmettront tous documents écrits et enregistrés spécifiés dans le cahier des charges (CV, extraits, partitions jugées représentatives, CD, publications...)

DATE LIMITE DE RECEPTION 1^{er} octobre 2018
avant 12h00 adressée au
Président du Pays Haut Languedoc et
Vignobles
1 rue de la voie ferrée
34 360 Saint Chinian

Une première analyse dans la première quinzaine d'octobre permettra de retenir un ou plusieurs candidats.

MODALITE de SELECTION

Les candidats présélectionnés se présenteront devant le Jury composé par :

- ✓ **Norbert Etienne** Président de la Commission Culture PHLV
- ✓ **Corinne Roger** Directrice PHLV
- ✓ **Anne Galibert** Directrice Adjointe, Chef du projet de l'Orchestre
- ✓ **Hervé Barthe** Chef d'Orchestre du Pays
- ✓ **André Clavéria** Harmonie Bédaricienne
- ✓ **Jacky Tello** Harmonie Bédaricienne
- ✓ **Béatrice Delplanque** Professeur de chants
- ✓ **Pascal Lenormand** Professeur de chants
- ✓ **Francis Fernandez** choriste
- ✓ **Delphine Soulié-Laporte** Chargée de mission culture PHLV

La décision finale sera rendue au plus tard le 20 octobre 2018.

Livraison composition musicale et texte au 31 janvier 2019.